

Les sécuritaires français et le 11 septembre 2001

Dany Deschênes

Les défis de la politique étrangère du Canada depuis le 11 septembre 2001
Volume 33, Number 4, décembre 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006665ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/006665ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

IQHEI

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Deschênes, D. (2002). Les sécuritaires français et le 11 septembre 2001. *Études internationales*, 33 (4), 763–774. <https://doi.org/10.7202/006665ar>

LIVRES

1. Étude bibliographique

Les sécuritaires français et le 11 septembre 2001*

Dany DESCHÈNES**

« *La politique, c'est l'art des choix et donc, il est incontestable qu'avant le 11 septembre, le sentiment que j'ai eu c'est que le problème du terrorisme n'était pas une priorité au Canada ni aux États-Unis.* »

Jean-Louis Bruguière

Juge d'instruction antiterroriste français¹

Comme le souligne bien la citation mise en exergue, jusqu'au 11 septembre 2001, une majorité de citoyens et de personnalités politiques tant aux États-Unis qu'au Canada, considéraient que le terrorisme international était un phénomène de violence politique qui ne les touchait guère. Depuis lors, cette problématique qui secouait déjà diverses régions du monde, dont l'Europe, a frappé de plein fouet les opinions publiques nord-américaines. Dans le cas plus précis du Canada, il est assez évident que la très grande majorité de la population considère que ce pays est *le royaume de la paix*². Pourtant, dans un document récent, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) soulignait, sans donner de chiffres exacts, que le Canada est un

* BONIFACE, Pascal (dir.), *Les leçons du 11 septembre*, Paris, Institut de relations internationales et stratégiques/Presses Universitaires de France, 2001, 134 p.

CHALIAND, Gérard, *L'arme du terrorisme*, Paris, Louis Audibert, 2002, 156 p.

DAVID, Dominique, *Sécurité : l'après-New York*, Paris, Les Presses de sciences po, 2002, 129 p.

HEISBOURG, François (dir.), *Hyperterrorisme : la nouvelle guerre*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2001, 270 p.

MARRET, Jean-Luc, *Techniques du terrorisme*, 2^e éd. revue et augmentée, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, 177 p.

** *Professionnel de recherche pour le programme Paix et sécurité internationales à l'Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval et candidat au doctorat au Département de science politique à la même université.*

1. RADIO-CANADA, « De plus en plus de terroristes au pays », <http://radio-canada.ca/nouvelles/Index/nouvelles/200206/06/003-EXCLUSIFTOURANGEAU.asp?prov=msn2>, consulté le vendredi 7 juin 2002.

2. Sur cette question et ce mythe dans les décennies précédentes, voir Anthony KELLETT, *Le terrorisme international contemporain et ses répercussions sur le Canada*, Ottawa, Centre d'analyse et de recherche opérationnelle, Défense nationale, 1988, pp. 113-116.

pays où la présence terroriste est très élevée : il est le deuxième après les États-Unis³. Il est maintenant évident que le problème de sécurité, qui découle du terrorisme international, fait maintenant partie des priorités de la majorité des gouvernements du globe, dont le Canada⁴.

Par ailleurs, depuis la tragédie qui a frappé notre voisin du sud, le mardi 11 septembre 2001, une littérature pléthorique a vu le jour. À travers celle-ci, les spécialistes des questions de sécurité ont souvent proposé une lecture riche mais contradictoire des événements du 11 septembre. À cet égard, les livres maintenant publiés sur le terrorisme ont presque tous une section s'attardant aux attentats qui frappèrent le *World Trade Center* (WTC) et le Pentagone⁵. De plus, on retrouve des ouvrages écrits « à chaud », c'est-à-dire quelque temps après, qui tentent d'expliquer, autant que faire se peut, ces mêmes événements. La présente étude bibliographique s'intéresse donc à ces deux types d'ouvrages parce qu'ils ont le même objectif final : comprendre le phénomène du terrorisme international qui s'est manifesté alors, dont entre autres, les causes et les conséquences possibles du quadruple détournement d'avions civils transformés en bombes volantes ce fatidique 11 septembre 2001.

À travers la multitude d'ouvrages possibles, nous avons décidé de nous attarder essentiellement à la perception des sécuritaires français. Au-delà du célèbre texte de Jean-Marie Colombani du journal *Le Monde*, le 12 septembre 2001⁶, qui affirmait « Nous sommes tous Américains », une partie de l'intelligentsia française cultive une certaine tendance à l'antiaméricanisme⁷. De même, la politique étrangère de la France cherche souvent à afficher sa distance par rapport à celle de Washington⁸. Dans le cas de l'analyse du 11 septembre 2001, les sécuritaires français proposent certes une analyse critique

3. SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ, *La lutte antiterroriste. Série d'aperçus*, n° 8, 9 août 2002, disponible sur Internet à l'adresse suivante : http://www.csis-scrs.gc.ca/fra/backgrnd/back8_f.html.

4. Pour un survol de la lutte antiterroriste depuis le 11 septembre 2001, et plus particulièrement les aspects concernant le Canada, voir Albert LEGAULT, ÉLISA KALTCHÉVA et Dany DESCHÈNES, « La lutte antiterroriste. Aspects internationaux et canadiens », dans Albert LEGAULT, Michel FORTMANN et Gérard HERVOUET (dir.), *Les Conflits dans le monde 2001-2002*, Québec, Institut québécois des hautes études internationales, 2002, pp. 13-44.

5. Par exemple, François LÉGARÉ, *Terrorisme. Peurs et réalités*, Outremont, Les Éditions Athéna/GERSI, 2002, 151 p.

6. Jean-Marie COLOMBANI, « Nous sommes tous Américains », *Le Monde*, 12 septembre 2001, consulté sur Internet le 12 septembre 2001 à l'adresse suivante : http://www.lemonde.fr/imprimer_article/0,6063,221600,00.html.

7. Toutefois, faut-il le rappeler, cet antiaméricanisme n'est pas l'apanage exclusif de la France. Sur une certaine tendance d'une partie de l'intelligentsia française face aux États-Unis lors d'une autre crise internationale, soit celle des bombardements de l'OTAN contre la Serbie en 1999, voir Renéo LUKIC, « L'antiaméricanisme des opposants à la participation française à la guerre contre la République fédérale yougoslave », *Études internationales*, vol. XXXI, n° 1, mars 2000, pp. 135-164.

8. Au moment d'écrire ces lignes, le bras de fer entre Paris et Washington, au Conseil de sécurité des Nations Unies, concernant l'Irak, illustre bien notre propos.

de la politique étrangère des États-Unis, mais ils explorent un spectre beaucoup plus large : c'est ce qui fait la pertinence de s'y attarder dans la présente étude bibliographique. En plus, la France a été aussi la cible du terrorisme international depuis fort longtemps.

Plus précisément, l'ouvrage sous la direction de Pascal Boniface, publié quelques semaines après les attentats, propose une réflexion s'articulant autour des conséquences du 11 septembre pour le système international, et sur certaines régions du globe : de l'Asie à l'Europe. En raison de la prépondérance des États-Unis, une bonne part des analyses des divers collaborateurs de Boniface, à l'Institut de relations internationales et stratégiques, s'attardent d'une manière ou d'une autre à l'hyperpuissance américaine, de sa politique étrangère au grand projet du bouclier antimissile.

Par ailleurs, l'ouvrage de Gérard Chaliand propose d'insérer les événements du 11 septembre 2001 dans la trame du terrorisme, mais plus précisément dans la trame du terrorisme contemporain né en 1968 d'une double matrice : au Moyen-Orient et en Amérique latine⁹. Chaliand cherche à mettre en exergue les conséquences des choix de politique étrangère des États-Unis datant de la guerre froide. En plus, deux autres auteurs ont contribué à cet ouvrage. L'islamologue Alain Grignard, de l'Université Libre de Bruxelles propose une genèse de l'islamisme radical, tandis que Olivier Hubac-Occchipinti s'attarde essentiellement à faire un survol du 11 septembre 2001 en mettant en exergue les attentats précédents d'*Al-Qaida*.

De son côté, la monographie de Dominique David propose une réflexion globale sur la problématique de la sécurité qui suit l'effondrement des tours jumelles du WTC. Les propos de David suggèrent que, plus que jamais, la dimension sécuritaire est intimement liée à la vie politique qui est la nôtre : la vie démocratique. Entre nouveauté radicale et répétition de l'histoire, David

9. Tout d'abord, le Moyen-Orient représente la variante transnationale ou internationale du terrorisme par l'action du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de George Habache qui réalise le détournement d'un avion de la compagnie nationale israélienne *El Al* à Rome le 22 juillet 1968. Évidemment, ce n'est pas le détournement aérien, déjà endémique à cette époque, qui marque une césure par rapport aux formes antérieures du terrorisme, mais plutôt les éléments suivants : le commando palestinien s'est attaqué à un symbole de l'ennemi ; le commando propose d'échanger les otages contre des compagnons de la cause palestinienne emprisonnés (acte à caractère négociable) ; le gouvernement israélien est obligé de négocier en raison des impacts possibles d'un refus ; enfin, l'extraordinaire couverture médiatique que suscite le détournement de ce Boeing 707. La matrice latino-américaine représente pour sa part le débordement du terrorisme hors du terreau colonialiste et favorise des actions avant tout locales mais aux répercussions souvent internationales. Son origine vient de l'impossibilité de poursuivre la guérilla en Amérique latine sur les préceptes de Che Guevara et s'inspire des écrits de Carlos Marighella sur la guérilla urbaine. C'est la grande époque des groupes idéologiques de gauche et d'extrême gauche en Amérique latine et en Europe qui rêvent au grand soir de la révolution socialiste, comme les Brigades rouges en Italie, la Fraction Armée Rouge en Allemagne, etc., et aussi pour certains groupes comme l'ETA en Espagne ou même le FLQ (Front de libération du Québec) au Québec, qui espèrent aussi la libération nationale.

cherche plutôt à recentrer les problématiques de sécurité ouvertes par le 11 septembre 2001 et à identifier les grands paramètres du système international post-guerre froide toujours en mouvement, principalement les paramètres maintenant éclatés des formes de conflits.

Par contre, pour François Heisbourg et les collaborateurs de la Fondation pour la recherche stratégique, le 11 septembre 2001 symbolise le passage à une forme inédite de terrorisme : *l'hyperterrorisme*. Cette forme inédite de terrorisme pose les premiers jalons d'une nouvelle forme de conflits pour le XXI^e siècle. Plus précisément, Heisbourg et ses collaborateurs proposent une réflexion sur les causes et sur la transformation du terrorisme depuis la fin de la guerre froide. Ils s'attardent également à la riposte des États-Unis, à la lutte antiterroriste et à la recomposition de l'espace international, en accordant une attention aux relations transatlantiques. La conclusion de l'ouvrage tente de faire un parallèle entre la guerre de Trente ans qui secoua l'Europe au XVII^e siècle et qui se termina par les traités de Westphalie (1618-1648). Ceci montre symboliquement l'importance qu'accordent Heisbourg et les divers collaborateurs qui ont contribué à ce livre, au 11 septembre 2001¹⁰.

Enfin, la réédition du livre de Jean-Luc Marret, publié presque deux ans plutôt, s'ouvre avec une préface concernant le 11 septembre 2001. L'auteur y propose une tentative d'explication des causes et des conséquences de cette sombre journée qui a frappé l'Amérique en plein cœur. Si son propos sur *Al-Qaida* peut déconcerter – À proprement parler « Al-Qaida » n'existe pas, affirme-t-il¹¹ – son analyse du terrorisme comme un groupe d'intérêt permet d'éviter une série d'écueils propres à l'étude du terrorisme. Cet avantage permet de déconstruire le « métier » terroriste et de réfléchir autant sur la logique de l'action, des motivations, que de ses modes opératoires. L'ouvrage permet également de bien comprendre que l'action terroriste est faite de permanence et de changement.

I – Le 11 septembre 2001 comme événement historique

D'entrée de jeu, chacun des ouvrages considère que la tragédie du 11 septembre 2001 représente le premier événement marquant de ce jeune XXI^e siècle¹². Cependant, cette unanimité première cache une diversité de positions assez éloignées les unes des autres qui balise la suite de l'argumentaire des auteurs pour appréhender ces événements. Si l'effondrement des tours jumelles du *WTC* marqueront à jamais l'imaginaire, Pascal Boniface considère qu'il est trop tôt pour affirmer que cette date fatidique marque un tournant, sinon une

10. C'est la date symbolique du triomphe du principe de souveraineté de l'État à l'origine de la formation du système international actuel.

11. Jean-Luc MARRET, *Techniques...*, *op. cit.*, p. XIV.

12. En prenant en considération non pas les balises chronologiques, mais des balises événementielles telles que proposées, entre autres, par l'historien britannique Eric J. HOBBSAWM, *L'âge des extrêmes : histoire du court XX^e siècle*, Bruxelles, Éditions complexes, 1999 (1994).

nouvelle ère, dans les relations internationales comme l'avait fait la chute du mur de Berlin par exemple¹³. À ce propos, Gérard Chaliand, qui partage cette opinion¹⁴, suggère aussi que le précédent auquel nous devrions nous référer pour tenter de comprendre les attentats suicides aux États-Unis n'est pas Pearl Harbour en 1941 mais plutôt Beyrouth en 1983 où, grâce à deux camions-suicides ayant causé la mort de 241 marines américains et 58 parachutistes français, les attentats avaient mené au départ du Liban des forces armées occidentales.

Par contre, l'analogie est intéressante dans la perspective où elle permet de mettre en exergue un élément important de la culture stratégique américaine. En effet, celle-ci repose sur l'idée que le territoire des États-Unis doit être un sanctuaire, ou dit autrement une enclave sécuritaire¹⁵. Si durant la guerre froide, l'URSS remet en cause cet idéal et s'impose comme un interlocuteur incontournable de la puissance américaine, en raison de sa capacité de frapper le territoire américain grâce aux missiles intercontinentaux, sa disparition permettait aux États-Unis de retrouver « un différentiel de puissance¹⁶ » garantissant sa sécurité. Or, il est évident que l'effondrement des tours jumelles et les dégâts causés au Pentagone, démontrent sans l'ombre d'un doute, que cet idéal s'est évanoui.

Pourtant, le second élément de la culture stratégique américaine, basée sur sa capacité technologique et conséquemment sur la recherche de la dissymétrie – comprise comme « la recherche par l'un des combattants d'une supériorité qualitative et/ou quantitative¹⁷ », tel que le célèbre projet de défense antimissile¹⁸, – va chercher à recréer cette *sanctuarisation* même relative. Ainsi, il est douteux que les autorités américaines remettent en cause cette recherche de la supériorité technologique, malgré les limites évidentes, limites déjà soulignées lors de la campagne du Kosovo en 1999 par exemple¹⁹ et qui ont clairement joué contre les responsables américains en ce mardi fatidique²⁰.

13. Pascal BONIFACE, « Introduction. Les leçons du 11 septembre 2001 », dans Pascal BONIFACE (dir.), *op. cit.*, p. 7.

14. Gérard CHALIAND, *L'arme...*, *op. cit.*, p. 16.

15. Dominique DAVID, *Sécurité...*, *op. cit.*, p. 58.

16. *Ibid.*, p. 16.

17. Barthélémy COURMONT, « L'hyperpuissance américaine et la dissymétrie », dans Pascal BONIFACE (dir.), *op. cit.*, p. 18.

18. Georges LE GUELTE, « L'avenir de la défense antimissile », dans Pascal BONIFACE (dir.), *op. cit.*, pp. 71-78 et Dominique DAVID, *Sécurité...*, *op. cit.*

19. Barthélémy COURMONT, « L'hyperpuissance américaine ... », *op. cit.*, pp. 21-23 et Dominique DAVID, *Sécurité...*, *op. cit.*

20. À ce propos, Dominique David, va plus loin en considérant que le 11 septembre 2001, a justement remis en cause cette prééminence technologique et encore plus fondamentale, que « la modernité technique crée de la vulnérabilité » ; Dominique DAVID, *Sécurité...*, *op. cit.*, pp. 42 et ss.

De même, Heisbourg considère que l'analogie avec le 7 décembre 1941 ne doit pas mettre sous le boisseau la nouveauté radicale du 11 septembre : le passage à l'hyperterrorisme²¹. Ainsi, contrairement aux autres auteurs, Heisbourg souligne avec force que le 11 septembre marque une rupture essentielle ; il s'agit ni plus ni moins de la fin de la période de l'après-guerre froide et l'entrée dans un nouvel espace international en construction. Au fond, il est possible de résumer le tout en posant la question suivante : est-ce que le choc du 11 septembre 2001 bouleverse l'espace international d'une manière si profonde que les éléments explicatifs et les questionnements des paradigmes des sciences sociales, particulièrement pour les études sur les conflits et le terrorisme, se retrouvent du coup dépassés ?

II – Une nouvelle forme de conflits et de terrorisme?

Il est bien évident que le 11 septembre 2001 lance un pavé dans la marre dans la réflexion amorcée depuis la fin de la guerre froide sur la forme que prendront les conflits du XXI^e siècle²². Tout d'abord, en raison de la filiation religieuse des kamikazes à l'islamisme radical, la thèse de Samuel Huntington sur le *Choc des civilisations*²³ a pu apparaître comme une grille d'analyse commode pour comprendre ce qui est arrivé²⁴. Si, comme le soulignent Boniface et Chaliand²⁵, on peut croire que l'un des objectifs de Ben Laden était de réussir à confirmer ce type de vision du monde après la riposte américaine – soit par sa nature indiscriminée qui « aurait pu être ressentie comme une attaque générale contre le monde musulman²⁶ » ou bien soit par l'effondrement d'un ou plusieurs régimes arabes²⁷ – il n'en demeure pas moins que la grille d'analyse du politiste américain demeure toujours aussi discutabile et les

21. François HEISBOURG, *Hyperterrorisme...*, *op. cit.*, p. 95.

22. Sur une appréciation de la littérature sur les nouvelles formes de conflits, voir entre autres, Didier BIGO, « Nouveaux regards sur les conflits ? », dans Marie-Claude SMOUTS (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de sciences po, 1998, pp. 309-354 ou Michel FORTMANN, « À l'Ouest rien de nouveau ? Les théories sur l'avenir de la guerre au seuil du XXI^e siècle », *Études internationales*, xxxi, n° 1, mars 2000, pp. 57-90.

23. Samuel HUNTINGTON, *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997.

24. Comme le rappelle Ragaru, le développement de cadres pour comprendre l'événement dans les heures, les jours et les semaines suivant la tragédie et aussi la recherche d'ennemis, a permis un retour à la thèse de Huntington ; Nadège RAGARU, « Les attentats du 11 septembre 2001 ou l'émergence d'un nouveau prêt-à-porter », dans Pascal BONIFACE (dir.), *op. cit.*, pp. 27-35.

25. Dans une perspective un peu différente, Dominique David rappelle que la réaction des pays de l'espace musulman devant le 11 septembre l'a été « dans une logique d'auto-défense, en fonction d'une menace qu'ils savaient peser d'abord sur eux-mêmes » ; Dominique DAVID, *Sécurité...*, *op. cit.*, p. 80. Pour sa part, Heisbourg sans explicitement recourir à l'image d'un choc entre cultures considère que « L'objectif des actes terroristes du 11 septembre est de créer un événement 'monumental' qui remette en cause brutalement les représentations (ou modèles) qu'ont en tête les Américains et les peuples du reste du monde, en particulier du monde musulman » ; François HEISBOURG, *Hyperterrorisme...*, *op. cit.*, p. 47.

26. Pascal BONIFACE, « Introduction... », *op. cit.*, p. 8.

27. Gérard CHALIAND, *L'arme...*, *op. cit.*, p. 76.

critiques véhémentes dont elle a été la cible depuis sa première mouture publiée en 1993 dans *Foreign Affairs*, sont encore et plus que jamais justifiées.

Pourtant, ni véritablement guerre interétatique, ni véritablement guerre civile, le 11 septembre aurait fait basculer l'ordre de l'après-guerre froide dans l'ère des conflits asymétriques, du moins c'est ce qu'affirme François Heisbourg. Il est intéressant de remarquer que dans les jours qui suivirent les attentats, ce dernier développe cette hypothèse dans le journal *Le Monde*²⁸ et dans une entrevue accordée au magazine d'actualité *Le Nouvel Observateur*²⁹. La position de Heisbourg rejoint, à différents degrés, celle d'autres auteurs tels que Paul Virilio³⁰, Bishara Marwan³¹ ou Bruce Hoffman³², qui, au lendemain des attentats, arrivaient à des conclusions semblables. Ce qui sous-tend cette hypothèse s'articule autour du fait que les deux belligérants sont dissemblables : d'un côté, on retrouve un État, les États-Unis et de l'autre, une nébuleuse de nature religieuse incarnée jusqu'à présent par Oussama ben Laden, et le réseau *Al Qaïda*.

Pourtant, Chaliand trouve peu utile le recours à cette notion d'asymétrie. Ce dernier souligne bien que « Les États-Unis sont si puissants qu'aucune guerre frontale n'est envisageable contre eux. Aussi le terrorisme est-il l'unique moyen de déjouer, et cela, de façon limitée, leur invulnérabilité³³. » En effet, derrière la question d'une nouvelle forme de conflit, il est nécessaire de répondre préalablement à cette autre interrogation : sommes-nous devant une nouvelle forme de terrorisme ? Il est intéressant de souligner qu'en utilisant, *grosso modo*, les mêmes éléments, Chaliand et Heisbourg s'opposent dans leurs conclusions. Pour Chaliand, nous sommes au stade ultime du terrorisme classique tandis que pour Heisbourg, comme je l'ai déjà souligné, nous sommes passé à l'hyperterrorisme. Chacun reconnaît des tendances lourdes du terrorisme international et les aspects nouveaux découlant du 11 septembre.

D'une manière générale, le *modus operandi* a reposé essentiellement sur l'apprentissage des réussites et des échecs des attentats précédents. Tant

28. François HEISBOURG, « De l'après-guerre froide à hyper terrorisme », *Le Monde*, édition Internet, www.lemonde.fr_article/0,6063,221545,00.html, consultée le 12-09-01.

29. Voir Jean-Gabriel FREDET, « À nouveau péril nouvelle stratégie. Asymétrie des acteurs, des enjeux et des moyens : contre l'hyperterrorisme, l'Occident doit inventer des réponses inédites », *Le Nouvel Observateur*, semaine du 11 octobre 2001, n° 1927, édition Internet, consultée le 10 janvier 2002, http://www.nouvelobs.com/dossier_1927/dossier3.html.

30. Michel AUDÉDAT, « Un krach de la pensée stratégique ? Essayiste qui a beaucoup écrit sur la guerre, Paul Virilion diagnostique une forme de conflit totalement inédite », *L'Hebdo*, le 20 septembre 2001, édition Internet, consultée le 10 janvier 2002, http://www.webdo.ch/hebdo/2001/38/pol_9.html#Anchor-Un-47857.

31. Bishara MARWAN, « L'ère des conflits asymétriques », *Le Monde diplomatique*, octobre 2001, pp. 20-21. Il est possible de consulter cet article sur la toile, voir : <http://www.monde-diplomatique.fr/2001/10/BISHARA/15653>.

32. Cité dans Robin WRIGHT, « America Attacked : Tactics of Terrorism », *Los Angeles Times*, 12 septembre 2001, p. A 26.

33. Gérard CHALIAND, *L'arme...*, op. cit., p. 15.

l'utilisation d'avions et l'idée de les transformer en bombes volantes³⁴, dans l'objectif de faire le plus grand nombre de victimes possibles et sans en oublier le caractère religieux, utilisé comme un instrument de justification, s'inscrivent en droite ligne dans la généalogie du terrorisme international³⁵. Il n'y a donc pas de nouveauté radicale de ce point de vue³⁶ ; l'histoire du terrorisme contemporain montre bien que ce dernier sait faire du neuf avec du vieux, pour paraphraser Marret³⁷.

Cependant, outre le fait que les États-Unis aient été frappés sur leur sol, la nouveauté essentielle des attentats de septembre 2001 touche le nombre de victimes. Si en 1995 la secte *Aum* avait visé par son attentat contre le métro de Tokyo une destruction massive³⁸, sans oublier que le premier attentat contre le *WTC* en février 1993 poursuivait aussi le même objectif³⁹, le 11 septembre fait la démonstration, pour la première fois, qu'un acteur non étatique a la capacité de réussir une destruction de masse⁴⁰. C'est ici que les interprétations du 11 septembre divergent le plus entre Chaliand et Heisbourg. Chaliand

34. Rappelons l'échec de Marseille en décembre 1994 où des terroristes du GIA algérien avaient détourné un Airbus parti d'Alger avec comme objectif de l'écraser contre la tour Eiffel à Paris. Sur l'utilisation de l'avion dans le terrorisme international, voir Jean-Luc MARRET, *Techniques...*, *op. cit.*, pp. 123-152.

35. Voir aussi sur la question Bruce HOFFMAN, « Le terrorisme et la réponse américaine », dans Gérard CHALIAND (dir.), *Les stratégies du terrorisme*, Paris, Desclès de Brouwer, 1999, p. 141-161.

36. Franck-Emmanuel CAILLAUD et Bruno DELAMOTTE, « Terrorisme et contre-terrorisme après les attentats du 11 septembre 2001 », dans Pascal BONIFACE, *op. cit.*, p. 63-64.

37. Jean-Luc MARRET, *Techniques...*, *op. cit.*, pp. II-VI et 5-7.

38. Dans la littérature, la question de destruction de masses est étroitement reliée aux armes de destruction massive où on retrouve deux tendances. La première est celle de Joseph W. Foxell, qui propose de retenir comme critère le nombre de victimes, d'un millier à quelques centaines, pour qualifier un acte terroriste de destruction massive. De l'autre côté, des auteurs comme Ehud Sprinzak suggèrent plutôt des seuils allant de dizaines à des centaines de milliers de morts. Cependant, malgré ce seuil, Légaré suggère de prendre aussi en considération les impacts psychologiques, sociaux et politiques, pour évaluer une destruction massive. Sur cette question voir François LÉGARÉ, *Terrorisme...*, *op. cit.*, pp. 53-55 et 126-130.

39. Caillaud et Delamotte appellent que « Le fait qu'il n'y ait eu ce jour-là 'que' 6 morts a fait passer au second plan les 1 042 victimes » ; Franck-Emmanuel CAILLAUD et Bruno DELAMOTTE, « Terrorisme et... », *op. cit.*, p. 63.

40. Depuis la fin de la guerre froide, on constate une tendance à l'augmentation du nombre de victimes. Sur la tendance globale durant la décennie 1990, on peut consulter SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ, *Tendances du terrorisme*, rapport n° 2000/01, 18 décembre 1999, disponible sur Internet à l'adresse suivante : http://www.csis-scrs.gc.ca/fra/miscdocs/200001_f.html ainsi que Bruce HOFFMAN, « Les terrorismes... », *op. cit.*, pp. 143-156 et François LÉGARÉ, *Le terrorisme...*, *op. cit.*, pp. 41-53. De plus, le dernier rapport du Département d'État des États-Unis concernant le terrorisme, rendu public le 21 mai 2002, arrive à la même tendance générale : en 2001, 3547 personnes ont trouvé la mort ou sont présumées mortes dans les attentats terroristes, dont plus de 90% proviennent des attentats du 11 septembre 2001. Toutefois, le nombre global d'attentats a diminué passant de 426 en 2000 à 346 en 2001, voir DEPARTMENT OF STATE, Office of the Coordinator for Counterterrorism, *Patterns of Global Terrorism*, Washington, Department of State Publication, 2001, disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.state.gov/documents/organization/10319.pdf>.

suggère qu'il s'agit davantage d'une distinction quantitative que d'une transformation qualitative du terrorisme international ; voilà pourquoi il considère que nous sommes passés à un stade ultime du terrorisme contemporain⁴¹. Pour ce dernier, la réalisation de cette destruction massive par un groupe non étatique confirme l'importance des autres acteurs dans le système international. Il convient donc que les conceptions du système international, si besoin était, se construisent autour de la pluralité des acteurs. L'irruption d'acteurs non étatiques sur la scène internationale ne date pas d'hier. Si la guerre froide a obnubilé les internationalistes sur l'État et la bipolarité, force est de constater que les autres acteurs de l'espace international n'ont pas attendu l'effondrement du Bloc de l'Est et de l'URSS, bref la fin de la guerre froide, pour se structurer⁴².

D'un strict point de vue de l'analyse du terrorisme, et malgré l'incapacité supposée de le définir, il est évident que ce dernier est un modèle d'acteur transnational. Comme le suggère Marret, l'étude du terrorisme, à partir de la grille développée pour les groupes d'intérêts, permet d'éviter les écueils habituels touchant les définitions du terrorisme, en lui rendant, par le fait même, une intelligibilité plus grande. Dans cette optique, Chaliand considère que le modèle des tigres Tamouls du Sri Lanka, dont la stratégie de l'attentat suicide a été d'une terrible efficacité, est un précurseur des réseaux de la nébuleuse d'Oussama Ben Laden⁴³.

Par contre, pour Heisbourg, le fait que des acteurs non étatiques ont atteint un niveau de destruction aussi important que celui d'un État assure un saut qualitatif à ce nouveau type de terrorisme : l'hyperterrorisme⁴⁴. Dans cette perspective, la distinction conceptuelle entre la guerre et le terrorisme s'amenuise encore davantage ; c'est pourquoi l'utilisation de la notion d'hyperterrorisme « peut permettre de dépasser cette difficulté conceptuelle et d'appréhender cette nouvelle situation stratégique⁴⁵ ».

Comme le souligne avec force David, il faut bien admettre que depuis plus de deux siècles, les pays occidentaux ont développé le cadre de référence des conflits, et fondamentalement de la sécurité, à partir d'un imaginaire tournant autour de l'État et de son territoire. Les deux guerres mondiales et la guerre froide en sont les archétypes. Dans cette perspective, notre conception des conflits reposait sur un *Autre* identique, où cherchant à le devenir⁴⁶. De ce

41. Plus précisément, la distinction quantitative repose sur le nombre de victimes, le nombre de lieux visés, le nombre de personnes qui ont pris part aux attentats. Comme souligné précédemment, la nouveauté radicale repose sur la fin du mythe du sanctuaire du territoire des États-Unis ; Gérard CHALIAND, *L'arme...*, op. cit., pp. 15-16 et 138 et ss.

42. J.-M. BALANCIE, « Géopolitique de la violence transnationale », dans Jean-Luc MARRET (dir.), *Violence transnationale et sécurité intérieure*, Paris, SGD/Université Panthéon-Assas, 1999, pp. 79-87.

43. Gérard CHALIAND, *L'arme...*, op. cit., pp. 40-41 et 138.

44. François HEISBOURG, *Hyperterrorisme...*, op. cit., pp. 12 et 39.

45. *Ibid.*, p. 40.

46. Comme le souligne David, il ne faut pas prendre le tout dans l'absolu, mais la très grande majorité des conflits, surtout au XX^e siècle relevait de cette grammaire ; Dominique DAVID, *Sécurité...*, op. cit., p. 18.

fait, nous avons tenté d'encadrer cette violence, de son déroulement à sa codification⁴⁷. Avec l'effondrement du cadre bipolaire, la menace que représentait le Bloc de l'Est s'est estompée; du coup la menace à la sécurité du territoire s'est éloignée⁴⁸. Après 1989 et pour la première fois, la sécurité du territoire national n'était plus en cause⁴⁹. Dès lors, notre façon d'appréhender notre sécurité, et plus expressément les divers conflits à travers la planète, passe par une acceptation plurielle de la nature des conflits⁵⁰. À cet égard, pour bien prendre la mesure du 11 septembre, c'est davantage la conception même de la sécurité dans l'espace international mondialisé qu'il est nécessaire d'interroger.

III – Mondialisation, islamisme et sécurité

La mondialisation de l'économie aux dires des théoriciens libéraux est gage de prospérité et de paix. Si la mondialisation économique a permis, dans l'absolu, une création de croissance et de richesse à travers le monde, ce développement a été de loin très inégal⁵¹. À côté de la mondialisation, les zones grises ont aussi rapidement progressé, nous rappelle David⁵²; l'existence d'États en déliquescence n'est que la pointe de l'iceberg. Même si la guerre froide avait permis une structuration des conflits sur l'axe Est-Ouest, force est de constater que les tergiversations ou l'absence de solution à certains conflits anciens, comme le conflit israélo-palestinien, et l'éclatement de conflits nouveaux⁵³, nécessitent de la part des pays occidentaux, dont les États-Unis, une gouvernance nouvelle. Ajoutons que dans ces conflits, la gestion par les puissances capables d'intervenir, s'appuie davantage sur des considérations d'intérêts et sur une forme de moralité humanitaire.

En effet, si le développement de l'islamisme radical vient d'une altération de certains principes de l'Islam⁵⁴, il prend une assise beaucoup plus soutenue dans les espaces conflictuels laissés sans règlement par l'Occident, comme le conflit entre Israéliens et Palestiniens, qui dégénèrent depuis plus de cinq décennies. À cela, il convient d'ajouter la politique à courte vue des principales puissances occidentales, dont les États-Unis. Par exemple, le développement de l'islamisme radical n'est pas étranger au contexte politique de la guerre froide. Lors de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, les États-Unis ont utilisé

47. Dans ce cadre, le terrorisme représente un substitut ou un type marginal de conflit; Dominique DAVID, *Sécurité...*, *op. cit.*, p. 25.

48. Avec davantage de force dans le cadre de l'espace européen directement menacé.

49. Dominique DAVID, *Sécurité...*, *op. cit.*, p. 17.

50. *Ibid.*, p. 26.

51. Sylvie MATELLE, « L'économie internationale au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 », dans Pascal BONIFACE (dir.), *op. cit.*, pp. 41-44.

52. Dominique DAVID, *Sécurité...*, *op. cit.*, pp. 71-76.

53. Comme dans l'espace balkanique par exemple ou sur le continent africain.

54. Alain GRIGNARD, « Brève genèse de l'islamisme radical », dans Gérard CHALIAN, *L'arme du terrorisme*, *op. cit.*, pp. 85-110.

l'islamisme radical dans la lutte contre sa rivale⁵⁵. À cela, il faut ajouter la révolution iranienne de 1979 qui a favorisé la création de groupes islamistes radicaux utilisant entre autres le terrorisme. Cette tendance a eu un effet d'entraînement dans le monde islamique. Dans un premier temps, l'élan que donna la révolution chiite iranienne aux groupes sunnites, mit en péril le pouvoir des élites politiques dans certains pays comme l'Arabie Saoudite ou l'Égypte. Ainsi, ces pays et d'autres, ont utilisé ce conflit comme soupape envers les tenants de l'islamisme radical qui menaçaient le pouvoir des élites dirigeantes. L'analyse que propose Lavergne touchant le développement sociopolitique de la péninsule du golfe Arabo-Persique remet bien en perspective la problématique de la greffe d'une modernité occidentale découlant essentiellement de la rente pétrolière et de son importance stratégique⁵⁶. Si le terrorisme issu d'une *instrumentalisation* du facteur religieux est source d'une menace d'une plus grande létalité⁵⁷, cette terreur sacrée pour reprendre l'expression de Rapoport⁵⁸, utilise, paradoxalement⁵⁹, toutes les ressources que lui offre la mondialisation. Donnons comme exemple, les ressources techniques (Internet, etc.) qui permettent, d'une part, la *déterritorialisation* des réseaux et leur connexion partout sur la surface du globe, et d'autre part, une sophistication des attentats. Il y a aussi les *offshore* et autres paradis fiscaux qui facilitent le financement des cellules⁶⁰. Il ne faut pas oublier non plus que le caractère dual de certaines technologies et la nature même de notre développement, que ce soit avec les centrales nucléaires ou par la concentration urbaine par exemple, et le caractère ouvert de nos sociétés démocratiques misant sur la liberté et le respect de la loi par exemple, augmentent le potentiel de notre vulnérabilité.

55. D'ailleurs comme le souligne Chaliand, les autorités américaines vont poursuivre leur politique d'appui à l'islamisme radical, par l'intermédiaire du Pakistan et de l'Arabie Saoudite. Cette politique s'inscrit en droite ligne avec celle débutée durant la guerre froide, en s'appliquant cette fois à la Russie. L'objectif était de réduire l'influence de la Russie sur les États périphériques d'Asie centrale. Malheureusement, cette politique, dont la fondation d'Al-Qaïda par Ben Laden peut être considérée comme l'archétype, va se retourner contre ses promoteurs ; voir Gérard CHALIAND, *L'Arme...*, *op. cit.*, pp. 53-54.

56. Marc LAVERGNE « Le Golfe Arabo-Persique : entre permanences stratégiques et mutations socio-politiques », dans Pascal BONIFACE (dir.), *op. cit.*, pp. 91-98.

57. Il serait faux de croire que ce caractère religieux n'est le fait que de groupes islamistes radicaux. Des fundamentalistes chrétiens et des membres de sectes religieuses, comme la secte *Aum* au Japon, ont aussi justifié des actions terroristes à partir du sacré ; voir Bruce HOFFMAN, *La mécanique...*, *op. cit.*, pp. 106-159.

58. Sur la question de la terreur sacrée, voir David C. RAPOPORT, « Fear and Trembling : Terrorism in Three Religious Traditions », *American Political Science Review*, vol 78, n° 3, septembre 1984, pp. 658-677 et David C. RAPOPORT, « Pourquoi le messianisme religieux engendre-t-il la terreur ? », http://www.stratisc.org/strat/strat6667_Rapoport.html, consulté le 30 avril 2002.

59. Même si elle recherche un retour à une origine mythique dans le cas de l'islamisme radical ; Gérard CHALIAND, *L'Arme...*, *op. cit.*, pp. 19-20.

60. Voir sur ces aspects par exemple François HEISBOURG, *Hyperterrorisme...*, *op. cit.*, Dominique DAVID, *Sécurité...*, *op. cit.*, ou Jean-Luc MARRET, *Techniques...*, *op. cit.*

Conclusion

Comme on peut le constater, les débats et les propos qui alimentent le drame du 11 septembre 2001, nécessitent une réflexion majeure pour en saisir toutes les nuances et les implications. Ce tour d'horizon proposé dans cette étude bibliographique ne tarit pas la richesse de chacun des ouvrages. Chacun à sa façon propose une clé explicative de cette tragédie sans nécessairement l'épuiser. Malgré l'impact d'un événement comme celui du 11 septembre, il n'en demeure pas moins toujours fragile de construire une lecture du monde qu'à partir de celui-ci⁶¹. De même, il ne faut pas tomber dans le piège inverse et proposer une rationalité *ex post* aux événements qui ont eu lieu. Comme le souligne avec beaucoup d'à propos Dominique David : « (les attentats du 11 septembre) ne nous font pas entrer dans un nouveau monde, mais nous expliquent, avec force, que ce monde est là⁶² ».

61. Marret souligne bien que construire des propositions théoriques sur un seul événement, est souvent hasardeux. Il prend en exemple les suggestions théoriques accompagnant l'idée d'un nouvel ordre mondial après 1989-1991 ; voir Jean-Luc MARRET, « Introduction : violence transnationale et sécurité intérieure », dans Jean-Luc MARRET (dir.), *op. cit.*, pp. 1-2.

62. Dominique DAVID, *Sécurité...*, *op. cit.*, p. 38.